



Conditions générales

16.01.2017

1. Conditions générales de vente

- Les conditions générales de vente règlent les relations juridiques entre le client et FriBowling SA

2. Le contrat

- Le contrat prend effet dès réception de la réservation confirmée par le client soit par téléphone, courriel.

3. Prix et modalités de paiement

- Les prix indiqués au client s'entendent en francs suisses.
- De manière générale les prestations se paient directement sur place.
- Les paiements sur facture sont possibles pour les associations et les entreprises, moyennant 10.00 CHF de frais de facturation, sur demande ou pour tout montant de 500.00 CHF au minimum. Les factures sont à payer dans les 20 jours nets.

4. Modifications

- FriBowling SA se réserve le droit de répartir les joueurs sur une ou plusieurs pistes, en fonction de ce qui lui semble adapté.
- Le nombre de participants peut être modifié sans frais 3 jours au plus tard avant la date de la réservation.
- Si le nombre de participants est inférieur à celui annoncé, FriBowling SA se réserve le droit de facturer le 50% de la prestation par personne absente.
- Si le nombre de participants est supérieur à celui annoncé, les personnes supplémentaires seront ajoutées au paiement final.
- En cas d'annulation dès 48 heures avant la réservation, la totalité de la prestation sera due.

5. Consommations

- Seuls les boissons et la nourriture fournies par FriBowling SA peuvent être consommées sur place.

6. Retards

- En cas de retard de plus de 15 minutes, les joueurs sont ajoutés à la liste d'attente.

7. Responsabilité

- FriBowling SA se réserve le droit de facturer les dégâts matériels causés par une utilisation inappropriée de ses installations.
- FriBowling SA décline toute responsabilité en cas de lésion corporelle ou de dommage matériel occasionné par des tiers ou par inadvertance à l'intérieur des locaux.

8. Droit applicable

- Pour tout litige, les parties font élection du for juridique.